



À VOIR SUR VOTRE CHEMIN

Le château Vauban

Il ne reste plus rien du beau manoir féodal, fleuron de cette ancienne baronnie du Perche, qui fut détruit par les anglais au XVème siècle. Le château actuel qui s'élève sur l'emplacement de l'ancien, a été construit par le Maréchal de la Ferté vers 1665 d'après des plans de Vauban, suivant la tradition.

Imposant par son corps principal, autrefois augmenté d'une aile Ouest de moindre hauteur disparue dans un incendie au début du XXème siècle, il tourne le dos à la ville, l'entrée d'honneur étant située côté parc.

Cette demeure seigneuriale était autrefois précédée d'une cour basse disposée en carré, là où se trouve l'actuelle place Vauban, ainsi que d'un vaste potager clos de murs. Acquis par la commune en 1948, le château est aujourd'hui un centre dynamique d'activités diverses, réunissant l'école de musique, la maison des jeunes, le club de billard, le stand de tir, le terrain de boules lyonnaises et un lieu d'expositions qui se succèdent tout au long de l'année. En novembre, pendant la Fête de la Pomme, il devient un lieu de brassage d'expressions en tout genre, où s'exposent, s'expriment et se rencontrent les passions de notre canton.

La cour d'honneur s'ouvre sur un beau parc boisé, agrémenté d'un parcours santé, d'un parcours VTT et d'une aire de jeux pour enfants.

L'étang de Perruchet est l'un des rares étangs percherons ne se situant pas en milieu forestier. Il présente un intérêt considérable par son environnement, sa flore et sa faune. Bordé de petits marais à roseaux, il s'ouvre sur des prairies bordées de haies. Plusieurs milliers d'oiseaux migrateurs s'y arrêtent chaque année, parmi lesquels quelques espèces fort rares.

Balisage	GR® itinéraires de Grande Randonnée	GRP® itinéraires de Grande Randonnée de Pays	PR itinéraires de promenade et de randonnée
Continuité de direction			
Changement de direction			
Mauvaise direction			

Circuit agréé par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre d'Eure-et-Loir et balisé en jaune.



ACCÈS

À 40 km à l'ouest de Chartres par la **D 923** Chartres-Courville, puis **D 920** La Loupe

Ligne **SNCF** Paris-Montparnasse/Chartres/Le Mans, gare à La Loupe



HÉBERGEMENT/RESTAURATION



Meublés de tourisme et chambres d'hôtes à proximité

Hôtel à La Loupe

Camping à Fontaine-Simon

Restaurants à La Loupe

Ravitaillement à La Loupe



CHARTRE DU RANDONNEUR

- Ne pas s'écarter des chemins balisés
- En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire au descriptif papier
- Respecter la nature et la propriété privée
- Ne pas abandonner ses débris
- Eviter de fréquenter les circuits en période de chasse
- En période hivernale, penser à se munir de chaussures imperméables (ou de bottes) notamment pour les circuits passant en forêt
- Prendre garde aux vipères
- Refermer les barrières et remettre les fils de clôture après son passage
- Tenir les chiens en laisse

INFORMATIONS

Comité Départemental du Tourisme

02 37 84 01 00

www.tourisme28.com

www.123randonnee.fr

infos@123randonnee.fr

Office de tourisme de La Loupe

02 37 81 24 00

www.laloupe-tourisme.fr

laloupe-tourisme@orange.fr

LA LOUPE
Parc naturel du Perche

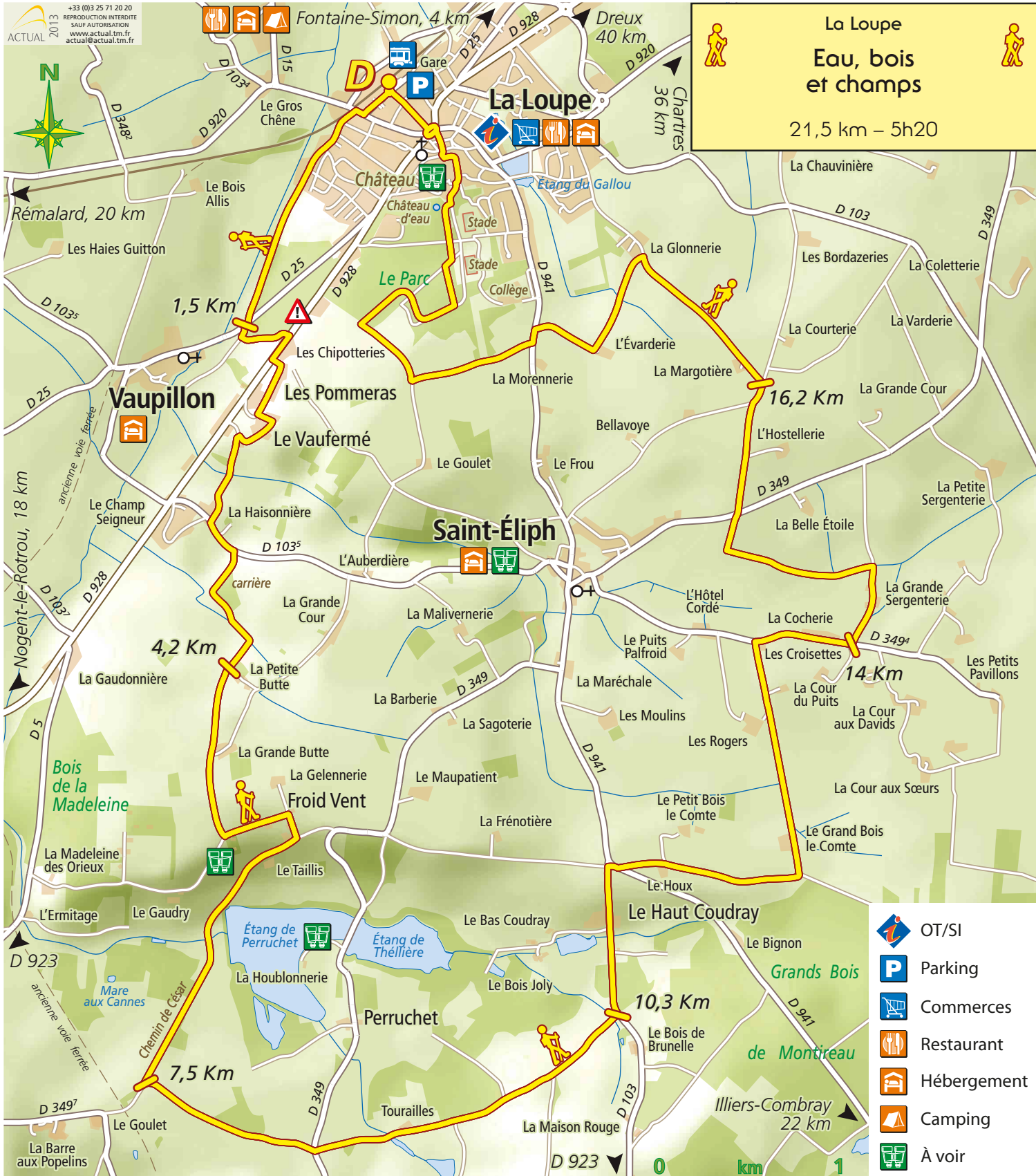


Eure & Loir
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME

Eau, bois, champs

à 1h30 de Paris
(21,5 km – 5h20)





Départ : Gare.

On suit aussi le balisage blanc-rouge de la liaison de la gare avec le GR 35 jusqu'au Vauffermé, puis on le retrouve entre Tourailles et La Cocherie. Dos à la gare, prendre à droite la rue d'Alençon.

200 m : Tourner à droite dans la rue du Gros Chêne. Avant le pont, prendre à gauche la rue du chemin vert sur 1,3 km.

1,5 km : À l'extrémité de cette voie, traverser la route et prendre le chemin en face. Laisser le chemin de droite et monter jusqu'à la route de Nogent-le-Rotrou. Traverser prudemment et suivre à droite l'accotement. À 100 m, prendre la 1^{ère} route à gauche. La suivre pendant 200 m et tourner à gauche sur la route du Vauffermé. À 80 m, prendre la première route qui descend à droite. (Laisser la liaison du GR 35 à gauche qui se dirige vers Saint-Éliph). À 200 m, dans le virage, prendre le chemin à gauche jusqu'à La Haissonnière, puis tourner à gauche sur la D103⁵. À 150 m, tourner à droite dans le chemin le long de la carrière. Le suivre jusqu'à la route.

4,2 km : Ne pas suivre un autre PR à gauche qui passe par le hameau de La Petite Butte mais continuer en face sur cette route pendant 1 km. Après la ferme de La Grande Butte, on atteint un carrefour (point de vue). Tourner à gauche puis, après les habitations, à droite. Au bas de la

descente, tourner à droite en direction du Taillis et emprunter à droite le Chemin de César sur environ 1,5 km.

7,5 km : Après un bosquet à gauche, quitter le Chemin de César par le chemin à gauche qui passe dans un bois et atteint la D 349. Continuer par la route en face vers Tourailles ; après 800 m, elle devient chemin. Aller toujours tout droit (on retrouve le balisage blanc-rouge du GR 35). Continuer par ce chemin jusqu'à la D 103.

10,3 km : À sa rencontre, la suivre à gauche jusqu'au carrefour avec la D 941. Prendre à droite sur quelques mètres, puis aussitôt à gauche pour se diriger en direction du Houx, puis du Grand Bois le Comte. Après cette ferme, continuer par le chemin jusqu'à la D 349⁴. Aux Croisettes (jonction avec la liaison du GR venant de la gare de La Loupe), tourner à droite et continuer sur cette route 500 m.

14 km : Au transformateur, tourner à gauche en direction de La Grande Sergenterie (on quitte définitivement le GR 35). Traverser la Grande Sergenterie ; après 100 m, prendre le chemin à gauche. À son extrémité, traverser la D 349 et continuer sur la route en face sur 800 m. Après être passé sous la ligne à haute tension, ne pas prendre le chemin de gauche mais continuer la route.

16 km : Tourner ensuite à gauche en direction de La Margotière et suivre le chemin jusqu'à l'entrée de La Glonnerie. Prendre le chemin à gauche et le suivre jusqu'à l'Évarderie. Continuer par la route jusqu'à la D 941. Au carrefour, prendre à gauche, puis suivre la première route à droite en direction du Goulet sur 700 m. Tourner à droite dans le chemin qui descend. Faire 400 m sur ce chemin, puis tourner à droite 100 m après la lisière du bois pour emprunter le sentier qui y pénètre.

19,5 km : Suivre ce sentier pendant 250 m. À l'intersection, laisser le sentier venant de droite puis se diriger vers la lisière que l'on atteint près de l'angle d'un champ. Le sentier s'incurve ensuite vers le nord et longe bientôt les terrains de sport. Traverser une première allée, en couper ensuite une autre plus large près de l'entrée du stade. Passer près d'un gros chêne, puis au pied du château d'eau. Continuer toujours dans la même direction vers le gymnase. Peu avant, prendre à droite, puis à gauche pour atteindre une allée goudronnée qui contourne le château par la droite et conduit à la place Vauban. Traverser cette place et prendre en face la rue du Château. Traverser la place de l'Hôtel de Ville et descendre jusqu'à la gare.

21,5 km : Arrivée à la gare.